RAPPORT ANNUEL 2025

Avril 2026

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Créé par : Stephen Bélanger, directeur de la sécurité incendie

Nadia Faubert, agente administrative et communication

Municipalité de Papineauville

On y prend goût !

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur 3

Reconnaissance 2025 4

La mission 5

Présentation du service de sécurité incendie 5

La caserne 7

Programme d'entraiment 2025 8

Prévention 8

Les activités communautaires 8

Interventions 9

Sauvetage nautique 11

Sécurité civile – organisation municipale de sécurité civile (OMSP) 12

Le service de sécurité incendie en photos 13

Planification et prévision 2025 17

Prévision à court terme 17

MOT DU DIRECTEUR

Au cours de l'année 2025, le Service de sécurité incendie a répondu à plus de 117 interventions touchant l'ensemble des sphères de ses services. Derrière ces chiffres se trouve une réalité souvent méconnue : l'implication constante des pompiers et pompières à temps partiel.

Il est important de rappeler que ces intervenants quittent leur quotidien sans hésitation pour porter assistance aux citoyens lors de situations parfois critiques et imprévisibles.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent croire, être pompier à temps partiel représente bien plus qu'une disponibilité occasionnelle. La majorité des membres occupent déjà un emploi principal à temps complet — que ce soit dans les domaines de la construction, du transport, des services publics ou des soins préhospitaliers — et doivent intégrer à cet horaire chargé leurs responsabilités au sein du service incendie.

Avant même de pouvoir intervenir sur le terrain, plusieurs formations spécialisées doivent être complétées, souvent en soirée et durant les fins de semaine :

- Formation Pompier 1 (354 h)
- Désincarcération (30 h)
- Opération de pompe (30 h)
- Sauvetage nautique et sur glace (45 h)
- Officier non urbain (90 h)
- Formation continue annuelle (16 h)
- Exercices pratiques mensuels totalisant environ 48 h par année

À ces exigences s'ajoutent les appels d'urgence, qui peuvent survenir à toute heure du jour ou de la nuit, peu importe les conditions météorologiques ou les engagements personnels déjà prévus.

Répondre à ces interventions implique souvent de mettre de côté des moments importants : activités familiales, soirées prévues, nuits de sommeil écourtées ou journées de travail débutées malgré la fatigue accumulée.

Cet engagement mérite d'être reconnu, car il repose sur une volonté réelle de servir la communauté. Il est également essentiel de souligner la compréhension et le soutien des proches qui permettent aux pompiers et pompières de maintenir cette disponibilité.

Leur contribution demeure essentielle à la sécurité de notre milieu, et elle mérite toute notre considération.

Stephen Bélanger, Directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Papineauville

Reconnaissance 2025

HENRIK CÔTÉ, 15 ANS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LAURENCE-OLIVIER CÉRÉ, 10 ANS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

OLIVIER ST-PIERRE, 10 ANS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LA MISSION :

Le service de sécurité incendie (SSI) est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, protéger les biens et l'environnement. Le SSI est responsable de la lutte contre les incendies. Il a aussi la charge de la lutte contre les sinistres, du secours aux victimes d'accident, du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.

PRESENTATION DU SSI :

Voici la structure organisationnelle qui est sous l'autorité de la direction générale de la municipalité :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint

Les postes suivants sont à temps partiel, sur appel :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 capitaine
- 3 lieutenants
- Brigade de 20 pompiers

Officiers	
Stephen Bélanger, directeur	Jean-François Clément, directeur adjoint
Michel Leblanc, capitaine	Jacques Pagé, lieutenant
Alexandre Gauthier, lieutenant	Henrik Côté, lieutenant
Brigade des pompiers	
Yves Colles	Robert Desbiens
Laurence-Olivier Céré	Kyana Bélanger
Anthony Bélanger	Danny Charron
Michel Venne	Jim Langevin
Jonathan Guilbault	Maxime Desrochers
Olivier St-Pierre	Stéphane Rozon
Timmy Currie	Luc Hébert
Jonathan Desbiens	Joey Simoneau-Malette
Pedro Furtado	Sasha Laplante
Benoit Trottier	Sébastien Sabourin

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Papineauville

2025-2026

LA CASERNE :

La municipalité de Papineauville possède une caserne où sont entreposés un camion autopompe, un camion-citerne, un camion désincarcération, un camion unité de secours, un bateau de type UMA (sauvetage nautique) et un bateau de type Fortuna (sauvetage sur glace).

- Le camion autopompe sert de camion d'intervention incendie et de protection incendie pour les intervenants lors d'accident de la route et plusieurs autres types d'interventions.
- Le camion-citerne sert au transport d'eau et contient une pompe portative.
- Le camion désincarcération contient l'unité d'air.
- Le camion unité de secours transporte l'équipement – remplacé en décembre 2025

PROGRAMME D'ENTRAINEMENT 2025

Le SSI doit maintenir un programme d'entrainement et un plan de relève pour ses pompiers et officiers. Il est essentiel que le SSI soit en mesure de répondre de façon sécuritaire, adéquatement et efficacement aux interventions avec du personnel qualifié et ainsi se conformer aux obligations de formation selon le Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture des risques en sécurité incendie.

Le service de sécurité incendie a offert à ses pompiers plusieurs formations, entrainements et pratiques durant l'année, voici les sujets abordés :

- Simulation de désincarcération
- Sauvetage nautique – communication et formation initiale de sauvetage nautique basée sur la norme NFPA 1006 pour les équipes de sauvetage, volet été
- Conduite de véhicules – protocoles
- Appareils respiratoires
- Équipements et opération des pompes
- Formation spécialisée pour les véhicules électriques

PREVENTION :

Le service de sécurité incendie croit important le volet de prévention auprès des diverses sphères : population, organisme, etc.

Pour ce faire, des visites résidentielles, des exercices d'évacuation dans les écoles, service de garde et institutions sont effectués lors de la semaine de la prévention des incendies au mois d'octobre de chaque année.

LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES :

En 2025, le SSI a participé à la Fête Nationale du Québec, aux portes ouvertes à la caserne avec une simulation de sauvetage nautique au quai municipal, présence lors de la journée des héros ainsi que participation à une simulation de désincarcération avec divers services incendie à la municipalité de Chénéville, la mise ne place de la première édition du gala des pompiers, présence au café-causerie lors de la semaine des municipalités, présence lors de la grande marche Pierre Lavoie, responsable de la sécurité lors de l'évènement « Party dans le parc », à la fête d'Halloween et à la distribution des paniers de Noël.

INTERVENTIONS :

Types d'appels	
Service offert par le SSI	**Service que le SSI n'est pas mandaté d'offrir**
Incendie de bâtiment et véhicule	Évacuation hors route – VTT
Feu de broussaille et de forêt	Appel médical (Premier répondants)
Alarme incendie et monoxyde de carbone	Sauvetage en hauteur
Fuite de gaz	Sauvetage en espace clos
Feu électrique externe, fils au sol, etc.	
Vérification : feu à ciel ouvert	
Accident de véhicule avec ou sans désincarcération	
Assistance – entraide municipale, citoyens, etc.	
Sauvetage sur glace	
Sauvetage sur plan d'eau	

Le service de sécurité incendie assume ses responsabilités dans la mesure des moyens, des ressources, des équipements, de la formation et des budgets mis à sa disposition et selon les mandats donnés par le conseil municipal.

Lors d'appels d'urgence provenant du service 9-1-1 de la MRC de Papineau, tous les pompiers sont avisés via une application sur téléphone cellulaire, quel que soit le secteur ou le type d'appel.

Les protocoles d'entraide avec les différents services de sécurité incendie limitrophes, sont en place et renouvelés automatiquement chaque année pour les besoins en eau, en personnel, en équipement ou afin d'offrir les services de sauvetage requis à ses citoyens.

Ententes :

- Entente avec les municipalités de Notre-Dame-de-Bonsecours et Plaisance pour la citerne incendie
- Entente avec les municipalités du Canton-Lochaber et Lochaber Partie-Ouest pour la citerne et l'unité d'air
- Entente avec la municipalité de Saint-André-Avellin pour l'utilisation de la citerne lors d'un incendie confirmé

Ententes intermunicipales :

- Protocole d'entente service sauvetage nautique
- Entente relative à la protection contre l'incendie et autres secours, prévoyant la fourniture mutuelle de services
- Remplissage de réservoir d'air pour appareil de protection respiratoire individuel
- Désinfection des bunkers

.

Le nombre d'interventions d'urgence répondu par le SSI de la municipalité de Papineauville annuellement est influencé par plusieurs facteurs comme :

- ✓ L'augmentation de la population ;
- ✓ L'augmentation résidentielle ;
- ✓ L'augmentation du nombre de véhicule sur les routes ;
- ✓ Les changements climatiques (tempête de vents, inondations, verglas, etc.)

Voici quelques informations intéressantes :

Type d'appel	2022	2023	2024	2025
Feux (résidences, cheminées, véhicules, etc.)	20	7	9	15
Assistance – entraide municipale	14	12	14	14
Accident de véhicule	44	81	76	62
Sauvetage nautique et sur glace	1	2	5	3
Alarme incendie	15	14	26	15
Autres	27	9	10	9
Total	**124**	**125**	**140**	**117**

Temps moyen de réponse de départ de la caserne du premier camion incendie : entre 6 et 9 minutes.

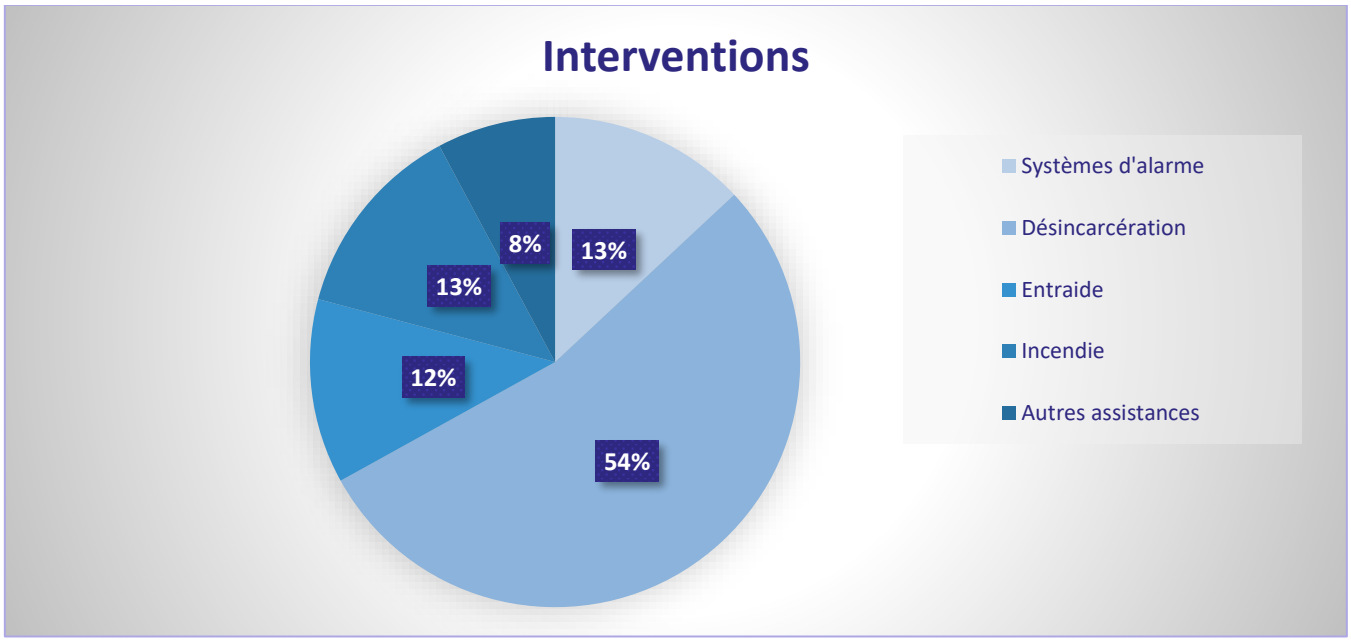

SAUVETAGE NAUTIQUE

DÉMARCHE

En 2021, la municipalité de Papineauville signifie son intention de reprendre ce service puisque la brigade incendie possédait déjà des pompiers formés en plus d'avoir offert ce service pendant plus de 18 ans.

La municipalité de Plaisance a remis tout l'équipement qu'elle possédait à la municipalité de Papineauville.

En 2023, la municipalité de Papineauville approche les municipalités limitrophes pour valider l'intérêt à signer un protocole d'entente pour le service de sauvetage nautique. À la suite de cette première démarche d'intérêt, la municipalité dépose une demande d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation – volet 4 du Fonds régions et ruralité afin de procéder à l'achat d'une embarcation nautique. En juillet 2023, à la suite de l'acceptation de cet aide financière, la municipalité de Papineauville procède à l'achat d'une embarcation de type UMA-17 avec moteur 25HP et de sa remorque.

SAUVETAGE NAUTIQUE ET SUR GLACE

Les équipes de sauvetage nautique et sur glace ont pour mission de porter secours à toute personne qui se trouve en difficulté sur un plan d'eau. Pour ce faire, elles disposent de deux types d'embarcation, dont une spécifiquement conçue pour être utilisée sur un plan d'eau en période hivernale, de même que des vêtements et du matériel adaptés pour les interventions sur l'eau et sur la glace.

Avec la combinaison des deux spécialités, le service de sauvetage sur les plans d'eau est assuré 365 jours par année. Les pompiers sont vêtus de combinaison assurant leur sécurité en cas d'exposition prolongée au froid.

Chaque année des pratiques et des simulations sont effectuées afin de garder alerte la brigade.

Ce service est offert par tous les pompiers de la Municipalité qui sont formés en sauvetage sur plan d'eau, ainsi que par des officiers ayant reçu une formation en gestion des opérations nautiques. Actuellement, c'est 8 pompiers formés à raison de 45 heures en sauvetage nautique.

Ceux-ci assurent les manœuvres d'approche des embarcations en situation de danger, le secours à une personne sur un plan d'eau et l'immobilisation nécessaire, en plus des premiers soins requis.

La porte d'entrée des appels d'urgence est le 911, mais les demandes peuvent également provenir de la garde côtière, de la Sûreté du Québec et même d'un citoyen ayant été témoin d'un incident touchant les voies navigables sur le territoire desservi.

SÉCURITÉ CIVILE – ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE (OMSP)

MANDAT DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Dans le but d'assurer la protection des personnes et des biens en cas de sinistre majeur sur son territoire, la municipalité de Papineauville a mis en place son plan de sécurité civile, en conformité avec le modèle proposé par la Direction générale de la sécurité civile et la sécurité incendie. Plusieurs changements ont eu lieu dans la municipalité et ceux-ci ont un effet direct sur la réponse lors de catastrophe.

L'OMSC a la charge du déploiement des ressources lors de sinistres importants. Elle est composée des principaux intervenants de la municipalité dont :

- Le maire et son suppléant
- La direction générale
- Les directeurs de la sécurité publique et des travaux publics
- Les responsables de secteur (loisirs et administration)

Elle a comme objectif notamment :

- D'identifier les aléas potentiels auxquels la municipalité est exposée et les clientèles vulnérables présentes sur le territoire ;
- De mettre en place les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres afin d'aider notre municipalité à réagir promptement lors de tout type de sinistre ;
- De prévoir et de planifier le recours à des ressources extérieures lors d'un sinistre grâce à l'établissement d'ententes de service avec les municipalités environnantes afin d'augmenter la capacité de réponse de la municipalité.

PLANS D'URGENCE

Le plan d'urgence municipal a pour objectif de servir de guide de référence afin que la municipalité soit mieux préparée à faire face à d'éventuels sinistres majeurs. Le plan contient l'identification de la vulnérabilité, les mesures de prévention et d'atténuation, les structures établies, les ressources humaines et matérielles, les ententes avec nos partenaires ainsi que certains plans spécifiques d'interventions.

LE SERVICE DE SECURITE INCENDIE EN PHOTOS

PAPINEAUVILLE

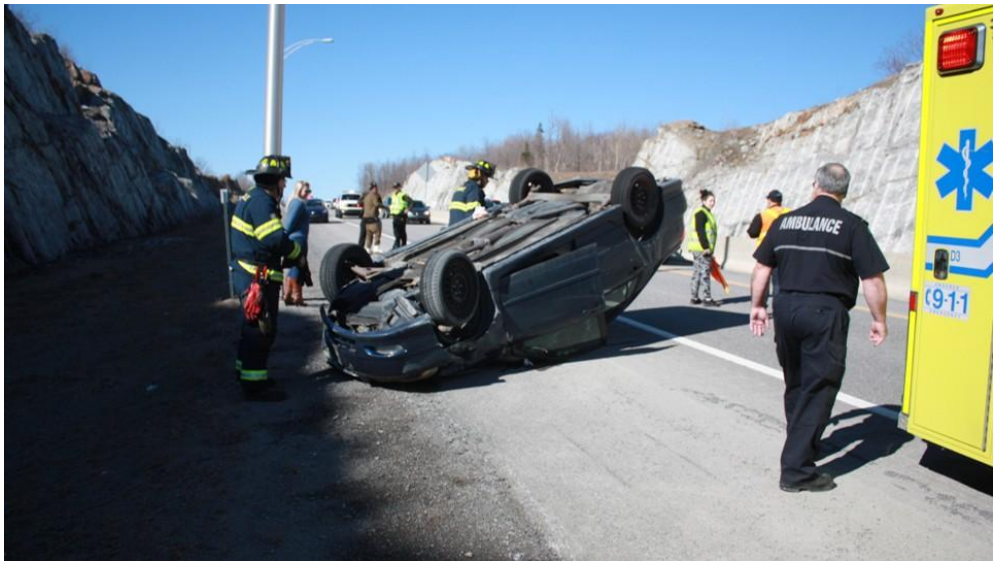
AMBULANCE
911

Sauvetage sur glace

Sauvetage sur glace

Sauvetage nautique

Banque d’air

PLANIFICATION ET PREVISIONS 2026 :

Pour l'année 2026, les actions suivantes sont prévues :

- Acquisition d'un compresseur d'air comprimé.
- Formation en sauvetage sur glace pour 10 pompiers.
- Formation « Pompier 1 » pour deux membres du service.
- Formation d'un pompier au poste d'officier.
- Formation instructeur pour école Nationale.
- Préparation de remplacement du camion-citerne.

PREVISION A COURT TERME

Le directeur du service de sécurité incendie soumettra un dossier concernant le remplacement imminent de d'un véhicule incendie, soit la citerne, dont la fin de vie utile approche. Ce dossier nécessitera une analyse approfondie, car bien que le remplacement de ces équipements soit essentiel pour assurer l'efficacité du service, il représente un investissement financier significatif.